

LES NOUVELLES SOLUTIONS D'ASSURANCE SANTE

(téléconsultation, mutuelles connectées)

Objectifs pédagogiques :

- Comprendre les évolutions récentes de l'assurance santé et leurs impacts sur le rôle de l'intermédiaire.
- Identifier les limites des modèles traditionnels et les solutions apportées par la digitalisation (téléconsultation, mutuelles connectées).
- Renforcer les compétences des IAS en matière de conseil, d'information et d'accompagnement des clients.
- Connaître le cadre légal et réglementaire qui encadre ces innovations (Code des assurances, Code de la santé publique, RGPD, ACPR).
- Développer des pratiques professionnelles adaptées pour intégrer ces nouveaux outils dans la relation commerciale.

Public visé :

- Intermédiaires en assurance (IAS – toutes catégories).
- Conseillers et collaborateurs en assurance santé et prévoyance.
- Professionnels souhaitant satisfaire à leur obligation annuelle de formation continue IAS (15 heures).

Prérequis :

Aucun. Une expérience dans la distribution de produits d'assurance santé est un plus.

Durée :

15 heures : Conformément aux obligations légales de formation continue des IAS.

Modalités pédagogiques :

- Formation e-learning (100 % à distance).
- Supports pédagogiques interactifs et détaillés.
- Études de cas pratiques issus du secteur assurance santé.
- Quiz et auto-évaluations pour valider les acquis.

Méthodes pédagogiques :

- Apports théoriques et réglementaires.
- Mise en pratique à travers des cas concrets de mutuelles et assureurs.
- Approche centrée sur la mission de l'IAS : conseil, accompagnement, devoir d'information.

Attestation :

Une attestation de formation continue sera remise à l'issue du module, valable au titre des 15 heures obligatoires IAS prévues par la directive DDA.

Conformité réglementaire :

- Directive (UE) 2016/97 du 20 janvier 2016 sur la distribution d'assurance (DDA).
- Code des assurances (articles L.511-1 et L.512-10).
- Encadrement de la téléconsultation par le Code de la santé publique.
- Règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Recommandations de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR).

PROGRAMME DE FORMATION

Partie I – Évolution de l'assurance santé et nouveaux besoins

- Limites des modèles traditionnels
- Transformation des attentes des assurés
- Adaptation du cadre réglementaire

Partie II – La téléconsultation en assurance santé

- Définition, principes et cadre légal
- Avantages pour les assurés et les assureurs
- Limites et enjeux

Partie III – Les mutuelles connectées et la digitalisation des services

- Développement des services numériques
- Outils de suivi et de prévention personnalisés
- Services différenciants



Partie IV – Impact sur la relation assureur/assuré

- Transformation de l'expérience client
- Défis de confiance et de protection des données
- Place de l'humain dans un parcours digitalisé

Partie V – Études de cas et perspectives

- Exemples concrets d'intégration de solutions digitales
- Illustration des bénéfices pour les assurés et les IAS
- Perspectives d'évolution

Conclusion générale